



Les immigrés nigériens à Douala: problèmes et stratégies d'insertion sociale des étrangers en milieu urbain

Blaise-Jacques Nkene*

Résumé

Honnis et rejetés par les populations locales de la ville de Douala du fait de leur orgueil et de leur ostentation, les migrants nigériens ont, malgré cette répulsion, déployés avec une efficacité remarquable un ensemble de micro stratégies individuelles et collectives dans le cadre de leur insertion sociale. C'est cette configuration sociologique paradoxale qui se trouve au cœur de la présente étude. Celle-ci montre en effet un type particulier d'interactions entre nationaux et non nationaux en milieu urbain et, réintroduit judicieusement la construction de l'altérité dans la problématique des migrations internationales africaines.

Abstract

Despised and rejected by the local populations in the city of Douala, allegedly because of their arrogance and ostentation, Nigerian migrants have resorted to a set of individual and collective micro strategies, for their own social integration, despite the rejection from which they are suffering. This paradoxical sociological configuration is at the heart of this study. It describes a specific kind of interaction between nationals and non-nationals in an urban environment and also engages the construction of the otherness in the problematic of African international migration.

Introduction

L'intensification des flux migratoires observée dans le monde depuis deux siècles¹ n'a pas épargné l'Afrique. Et, comme un peu partout, les principaux pôles d'attraction des étrangers dans ce continent sont les villes, c'est-à-dire les lieux où les investissements et le développement sont les plus manifestes². Cette brutale intrusion des flux démographiques transnationaux en milieux urbains engendre des nouvelles formes de sociabilité dans les villes d'accueil (Bretton 1981) créant ainsi un champ d'investigation original, susceptible d'offrir des pistes de recherches

* Chargé de cours, GRAPS, Université de Yaoundé II, Cameroun.

novatrices dans les études migratoires. La présente étude a pour ambition de traiter de la question des immigrants³ nigériens dans la ville de Douala⁴.

Située dans le littoral camerounais, Douala est une importante métropole d'Afrique centrale. Elle couvre aujourd'hui une superficie urbaine de près de 6000 hectares et fait l'objet d'une croissance démographique galopante qui dépasserait, d'après les estimations, 2 000 000 d'habitants⁵. Encerclée par le fleuve Wouri, Douala s'étend sur des reliefs bas, aplatis, coupés de falaises sablonneuses de faible commandement et aisément franchissables. Cette configuration particulière caractérisée par une extrême perméabilité des frontières a favorisé l'immigration d'une forte colonie étrangère et a fait de Douala une aire de longue tradition migratoire. Par exemple, sur près de 3 000 000 de Nigériens vivants au Cameroun, on en estime jusqu'à 300 000 uniquement à Douala⁶. Incontestablement la population étrangère la plus importante en nombre à Douala, ils y arrivent par voie terrestre et par voie maritime⁷. Il en a résulté dans la mosaïque de populations d'origine et de nationalité diverses de cette ville cosmopolite, une forte odeur de « nigérianité ».

Par ailleurs, un coup d'œil synoptique sur la géographie urbaine de Douala montre clairement que sa morphologie résidentielle est en étroite congruence avec les appartenances ethniques et autres formes de replis identitaires. Les quartiers apparaissent alors comme des lieux de regroupements sociaux et d'identification des ethnies⁸, qui se rejettent quand elles ne s'affrontent pas. Ensuite, les problèmes liés au chômage et à une insécurité grandissants font de Douala une ville dangereuse et d'une sociabilité plutôt difficile⁹. Dans le même ordre d'idées, la construction par les populations locales de l'ethnonyme « biafrais », lourdement chargé d'une symbolique péjorative et suffisamment expressif d'un sentiment de méfiance et d'hostilité à l'égard des Nigériens ; sentiment illogique vu le déploiement, l'accroissement en nombre et la prospérité de cette population étrangère. L'implantation des immigrants nigériens à Douala est donc en tout point énigmatique.

En effet, comment expliquer l'insertion massive des Nigériens dans un tissu urbain réputé aussi répulsif que celui de Douala dont on connaît la tendance xénophobe grandissante? Comment comprendre la propension à l'accroissement de ces émigrés nigériens malgré un sentiment de suspicion affiché en général par les populations locales vis-à-vis des étrangers? De plus, comment expliquer que la communauté nigérienne puisse vivre en toute tranquillité à Douala alors qu'à seulement 300 km de là les armées nigériennes et camerounaises s'affrontent sans merci (Weiss 1996: 39-51)?

C'est que, dans ce contexte urbain « turbulent » et répulsif, les immigrés nigériens (majoritairement représentés par les ethnies Igbo, Yoruba et Haoussa-Fulani), ont réussi à déployer de façon somme toute remarquable, des stratégies d'insertion qui se singularisent des modalités classiques d'intégration sociale (socialisation, acculturation, etc.). Dans le cas d'espèce, c'est l'hypothèse de l'insertion contournée qui est envisagée. Celle-ci met en œuvre des ingénieries qui, procédant par des logiques d'évitement et de méthodes raffinées, permettent aux immigrants nigériens de s'infiltrer avec subtilité dans le tissu social malgré les obstacles. Ici, le succès de l'implantation ne ressortit pas d'une volonté délibérée des populations des sociétés d'accueil. Il résulte d'abord d'un ensemble d'ingénieries tantôt individuelles, tantôt collectives, avant de prendre ensuite les contours d'un « fait accompli » ou d'un pis-aller pour les populations hôtes. L'objectif de ce papier est, dans un premier temps, de rendre compte des barrières auxquelles les populations nigériennes se heurtent quant à leur insertion et, dans un second temps, de montrer les tactiques et stratégies déployées par ces acteurs allochtones, dont le degré d'implantation contraste étonnement avec la situation précaire des autres étrangers. L'hypothèse d'enquête quant à elle était basée sur le principe selon lequel le processus d'insertion de tout groupe humain dans un environnement social différent pose de multiples problèmes qui s'inscrivent très souvent dans le cadre de la conflictualité, elle-même induite de l'altérité. Pour le vérifier, certaines investigations (des enquêtes notamment)¹⁰ ont paru nécessaires et l'usage de la méthode d'observation-participante (Pinto 1990:7-52) comme moyen approprié.

Les barrières à l'insertion sociale

Par rapport à la situation des autres étrangers vivants à Douala (Bénois, Togolais, Sénégalais) qui partagent le français avec les populations locales, les immigrés nigériens (essentiellement anglophones) font face à des obstacles liés à la difficulté de la communication et à la perception que les populations locales ont d'eux.

L'obstacle linguistique

Les premiers contacts sociaux entre personnes étrangères s'effectuent en général par le biais de la langue. Celle-ci est le tout premier objet de l'interaction entre les acteurs, et constitue un enjeu déterminant pour la nature et la forme des rapports dans la société. Il s'ensuit que de la fluidité ou de l'échec de la communication, se construisent des schèmes de pensée spécifiques, qui peuvent se traduire chez les interlocuteurs soit par une

insertion facilitée (Lebon et Falchi 1980), soit par des formes de replis (Bouillon 1999:137), soit par des sentiments répulsifs (Morris 1999:75-123, Wieviorka 1997:291-317).

L'observation de la situation des immigrés nigériens à Douala montre que le handicap de la langue est un frein important à leur insertion dans le milieu urbain. Ainsi, contrairement à ce que l'on pense très souvent, le « pidgin-english », sorte d'anglais créolisé que l'on utilise à Douala et dans certaines localités du Nigeria n'est pas forcément un vecteur de leur insertion. De plus, l'usage massif du français par les populations locales et dont les Nigériens ne comprennent très souvent pas un traître mot à leur arrivée, en constitue également un obstacle sérieux.

Les contraintes d'expression sociolinguistiques

Le cosmopolitisme de la ville de Douala a imposé le « pidgin-english » comme langue de transaction (Sindjoun 1994:175). Mais, on devrait signaler ici qu'il est, malgré quelques similarités, différent en beaucoup de point de celui utilisé par les immigrés nigériens. En effet, la créolisation de l'anglais dans des aires culturelles différentes a entraîné des spécificités qui l'ont nuancé de manière significative. Ainsi a-t-il été de l'anglais parlé au Nigeria et celui parlé au Cameroun. Si à l'observation quelques mots anglais peuvent se recouper ici et là, on doit dire que pour l'essentiel, le « pidgin-english » utilisé par les populations locales est par l'accent et le vocabulaire largement différent de celui utilisé par les Nigériens à Douala. Il devient même à cet effet un facteur discriminant. Par exemple pour dire « mon frère » en signe d'interpellation, les populations locales utilisent les termes « Ma mbrala ». Pour les Nigériens, ce sera plutôt « Hoga ». Pour dire « comment ça va », les populations locales diront « how noo »; alors que les Nigériens diront « how naa ». Des idiomes différenciés de cette nature sont très nombreux dans les « pidgin-english » qu'utilisent les deux parties. Le mélange de chacune des langues locales à l'anglais a donc eu pour conséquence leur spécification, tant et si bien qu'un apprentissage est encore nécessaire pour ne pas se faire démasquer dans un échange interlocutoire. Il en est résulté par conséquent un étiquetage, l'identification immédiate de l'immigrant nigérien dans une conversation. Le « pidgin-english » qualifié de « langue commune » entre les deux peuples a ainsi des effets ambivalents. S'il permet, à un certain stade, la communication entre les immigrés et les locaux, il y a qu'inversement, il contribue, du fait

des différenciations idiomatiques observées, à démasquer le « biafrais » dont le premier réflexe est souvent de fondre dans le corps social. Cette situation constitue le tout premier obstacle des immigrés nigériens dans le processus d'insertion dans le corps urbain, pour autant qu'ils sont *a priori* suspects, de par leurs origines ou nationalité, aux yeux des populations locales.

Les contraintes de la prévalence de la langue française à Douala
Avec l'anglais, le français est l'une des langues officielles au Cameroun. Mais du point de vue de la pratique le français est, à tous égards, l'instrument de communication le plus usité dans la ville de Douala. Or à leur arrivée, les immigrés nigériens ne l'ont presque jamais utilisé¹¹, raison pour laquelle le processus d'adaptation et d'insertion dans le tissu urbain pour les immigrés passe par son apprentissage qui n'est guère un exercice facile. Nous avons observé que cela pouvait prendre deux à trois années pour les immigrés les plus enthousiastes et les plus motivés. On peut également voir qu'en général les Igbo s'en tirent très souvent mieux que les autres. Mais il faut dire que pendant cet apprentissage, la majorité des immigrés nigériens sont, pour une bonne période, mis en marge des relations sociales; puisqu'ils répugnent d'ailleurs eux-mêmes à se faire identifier comme tel dans une conversation, à cause de la « mauvaise qualité » (Bouillon 1999:132) de leur français qu'ils auraient honte d'extérioriser. La visite du quartier Camp-Yabassi où les Igbo sont devenus les maîtres des lieux donne des allures d'une véritable foire aux empoignes d'où sourdent à longueur de journées et dans un vacarme étourdissant, des onomatopées étrangères incompréhensibles pour les populations locales. Ici on parle d'abord le Igbo entre immigrés avant le « pidgin-english » ou un français approximatif pour ceux des clients qui ne comprennent ni l'une ni l'autre des deux langues citées plus haut. Jusqu'en septembre 1999, moment où nous avons arrêté nos enquêtes, pratiquement toutes les personnes sondées (Igbo, Yoruba et Haoussa-Fulani) considéraient que leur français approximatif était un facteur limitant leur insertion dans la ville de Douala. L'énorme suspicion qui pèse sur eux commence en effet dès ce premier contact et conduit très souvent à un blocage interlocutoire. Cette situation n'est pas la même dans le sud-ouest du Cameroun où l'anglais et le « pidgin-english » ont cours. Dans cette partie du Cameroun, leur insertion sociale semble plus facilitée par le partage de ces langues. Mais l'obstacle le plus important à l'insertion des immigrés nigériens dans la ville Douala est lié à la perception que les populations locales ont d'eux.

Les problèmes de perception

Contrairement à ce que pense Thomas Weiss (1998:163-244), la perception que les Camerounais du sud ont des Nigériens est en général négative, même si on pouvait déceler ici et là quelques îlots de « sympathie ». En fait, ce que l'auteur désigne par « témoignages de sympathie » des Bamiléké à l'égard des Nigériens est déduit d'une vue superficielle de la réalité. En effet, l'objectivation des interactions entre ces acteurs montre que les autorités publiques et les commerçants Bamiléké ont sans doute la même perception des immigrés nigériens que les « civils ». Cette « sympathie » qu'évoque Weiss est feinte et masque des relents de répulsion empreints d'une forte dose d'hypocrisie. Les tracasseries administratives et policières quotidiennes envers les Nigériens et les *backhishs* qui s'ensuivent le prouvent; les mises à sac des biens nigériens par certains commerçants Bamiléqués à la moindre occasion l'attestent; et le relais de cette image constamment négative fournie par la presse locale encore plus acerbe le montre encore mieux. La différence réside uniquement à notre avis de ce que cette répulsion est ouverte et *manifeste* avec les populations locales, alors qu'elle est larvée, *latente* et plutôt insidieuse avec les autorités locales.

La méfiance des populations locales

« Je les ai vus le 1er (janvier) se comporter comme s'ils étaient chez eux, faisant exploser bruyamment et joyeusement de grosses baudruches. Je n'ai pas manqué de leur demander si un Camerounais pouvait se comporter ainsi au Nigeria. Ils n'ont pas hésité à me rétorquer avec insolence ». Cet extrait d'un journal de la presse locale¹² illustre remarquablement l'image et la perception que les populations locales ont des immigrés nigériens. Caricaturés comme personnages irrévérencieux et iconoclastes, les immigrés nigériens notamment Igbo qui constituent sans doute, à cause de leur proximité, la majorité du contingent nigérien à Douala, seraient à la base de cette image. Perçus comme individualistes et issus des « démocraties villageoises » (Ejiofor 1981, Boutet 1992:26, Weiss 1998:136) c'est-à-dire des sociétés sans hiérarchie, ils ont tendance à transposer ce modèle de rapports sociétaux lâches dans la ville d'accueil. Cela a entraîné un choc culturel, matérialisé par une sorte de méfiance et d'aversion des populations locales envers les immigrés nigériens. La méfiance et l'aversion se traduisent concrètement dans ce contexte non par un évitement (d'ailleurs impossible) des Nigériens plutôt expansifs, mais plutôt par une propension quasi obsessionnelle des populations locales à les attirer en justice ou à quelque lynchage lorsque cela est possible. La fréquence des

plaintes déposées dans les commissariats à leur encontre est significative à cet égard. Ce sont principalement les commissariats du 6e, du 4e et du 2e arrondissements qui sont le plus concernés par les plaintes contre les Nigériens. L'entretien avec le chef de bureau de la section judiciaire du 2e arrondissement de Douala¹³ permet de savoir qu'il y a au moins une fois tous les trois jours, une plainte contre les Nigériens dans ses services, et cela depuis 5 années qu'il est en fonction. Soit environ 121 plaintes par an ! Nous avons retrouvé les mêmes tendances aux commissariats du 4e et du 6e arrondissements¹⁴. L'analyse attentive de plaintes montre certaines régularités : le nombre élevé de motifs liés à l'injure et à l'abus de confiance (50 %) d'une part et d'autre part le nombre important des Igbo concernés dans ces affaires (80 %). Cela amène à dire que la mauvaise image projetée sur l'immigré nigérian semble, toute proportion gardée, d'abord le fait des Igbo que celui des Yoruba ou Haoussa-Fulani qui ont été très peu impliqués dans ce type de litiges.

Par ailleurs, l'appartenance des Igbo à des gangs de voleurs ou leur implication dans des meurtres macabres tend à crédibiliser cette hypothèse. Certains faits sociaux, pour le moins abjects sont ainsi leurs œuvres, comme en témoigne la scène qui a eu lieu dans la nuit du 11 au 12 novembre 1996 où un enfant de 12 ans, le nommé Nyobe (Bassa de la population autochtone) fut assassiné et la tête ensachée par 2 Nigériens d'origine Igbo (Augustine Ihezue et Jerry Obassi) aux fins de trafic de corps humains. Selon le journal *Le Messenger*¹⁵, ces deux meurtriers n'étaient pas à leur premier forfait et ne constituent en réalité que la partie visible des immigrants nigériens se livrant à toute sorte de pratiques illégales. Par contre, les affaires liées à l'arnaque recoupent toutes les composantes de la communauté nigérienne à Douala. Le commissariat du 2e arrondissement est, à cause de sa proximité avec le marché central de Douala, le plus concerné par ce type de plainte. Dans ce marché se trouvent Yoruba et Haoussa-Fulani qui évoluent essentiellement dans le commerce du textile et souvent auteurs de ce genre d'incivilités. Dan Ousman, originaire de Kano au Nigeria peut, par ses multiples escroqueries être considéré comme un des précurseurs du « 419 » dans la ville de Douala. L'intéressé, qui avait déjà séjourné pendant 3 ans dans cette ville jouissait, aux dires des populations locales d'une moralité sans faille. Sa gentillesse et ses largesses avaient d'ailleurs fait de lui l'un des représentants de la congrégation des musulmans du marché Lagos. Plusieurs personnes avaient été sidérées qu'il soit à l'origine de cette scabreuse affaire de vente à des commerçants locaux, de la poudre de manioc soigneusement ensachée dans des milliers de sacs de farine estampillés « semoule de blé dur » que les populations

utilisent habituellement dans la fabrication du pain. L'escroquerie avait fonctionné grâce au caractère affable de Ousman qui avait fait propager la rumeur de sa faillite (fictive) et de la solde subséquente des produits restant avant fermeture définitive de son commerce. Les prix bas provoquèrent rapidement une ruée des commerçants locaux qui vidèrent le magasin en 2 jours et, lorsque le pot aux roses fut découvert, l'intéressé avait disparu et n'a plus jamais été revu. Cette histoire de farine de manioc ensachée dans des sacs de semoule de blé n'est en fait qu'une des milles et une arnaques perpétrées dans la ville de Douala, et dont les auteurs sont très souvent ces immigrés nigériens. Tous les commissariats de la ville abondent de ce type de griefs, attestant des ressentiments envers les Nigériens du fait qu'ils sont « peu honnêtes », « roublards » et « fourbes ». Telle est l'image que les populations locales se font de leurs voisins nigériens. À ceci, ces derniers, dans leur majorité, rétorquent qu'il ne faut pas confondre business et familiarité ou fraternité: « Business is Business ». Traduction, les affaires ne s'accommodent pas de scrupules. Pour les populations locales, les Nigériens confondent « affaires et fourberie », « affaires et tricherie ». Cette image empreinte d'aversion et lourdement chargée d'une symbolique péjorative se matérialise également par la logique de bouc-émissaire que l'on peut déceler à différents moments.

La logique de « bouc émissaire »

La répulsion des populations locales à Douala envers les immigrés nigériens s'exprime souvent avec violence et heurts. En effet, le dynamisme, l'ardeur et la persévérance au travail des immigrés nigériens, leur ethos d'accumulation (forte épargne + sous-consommation) se soldent régulièrement par une réussite en termes de pouvoir financier. Cela ne semble guère plaire aux populations autochtones qui les trouvent « orgueilleux » et « vantards ». La réalité serait, comme l'affirme le commissaire spécial du 2^e arrondissement, que « ces gens arrivent en haillons sans le moindre argent, supplient pour avoir de quoi survivre et au bout de 5 ans, ils deviennent vos patrons, vous emploient parfois dans le même quartier ou dans la même boîte ». À l'évidence, cela fait des jaloux, notamment dans les populations locales qui supportent assez mal ce retournement. Ainsi, le moindre prétexte est vite trouvé pour « régler les comptes » aux immigrés nigériens, comme l'atteste l'invasion des quartiers Ngodi et Camp-Yabassi par les populations locales le lendemain du meurtre du jeune Nyobe (Le Messenger 1996:9) : plusieurs établissements de commerce appartenant à des Nigériens furent en effet éventrés et vidés de

leur contenu, dans la perspective latente de réappropriation de bien spoliés par l'« envahisseur » et « tricheur » nigérian. La scène de pillage contre leurs commerces en avril 1992 par les populations locales, incitées par les commerçants autochtones pendant les journées « villes mortes ¹⁶ » retourne également de cette tendance xénophobe. Mais la manifestation la plus flagrante de cette répulsion est l'accusation faite contre les Nigériens à propos des disparitions de sexes. Matériellement non prouvé, ce « vol de sexes » apparaît comme un autre prétexte trouvé pour jeter l'« envahisseur » nigérian aux gémonies. Ainsi de cette affaire qui s'est déroulée au quartier Bessengue-Deido, où deux Nigériens furent molestés par la foule, pour avoir « volé le sexe » d'un jeune adolescent¹⁷ camerounais. Les examens¹⁸ effectués quelques temps après sur la victime par le médecin-chef de l'hôpital de Deido attestaient de l'état de santé normal de l'intéressé et que la prétendue disparition du sexe relevait davantage d'un phénomène hallucinatoire lié à une sorte de psychose que les populations font à l'endroit des Nigériens, dont il faut s'en méfier par principe. Sans qu'il ne soit besoin de multiplier à l'infini des exemples de ce genre, il y a à remarquer que leur fréquence et leur récurrence traduisent très exactement la tension permanente qui alterne de manière cyclique entre une répulsion rampante et ouverte envers ces « biafrais » qui font peur.

L'étape supérieure de la méfiance et de la suspicion: la construction de l'ethnonyme «biafrais»

À l'origine du terme «biafrais», l'ex-État du Biafra proclamé le 30 mai 1967 par le Lieutenant Colonel Ojukwu et composé en grande partie de l'ethnie Igbo. Cependant cette appréhension objective d'une réalité historique ne correspond pas avec la construction subjective de la réalité sociale faite par les populations locales pour désigner les immigrés nigériens. Dans le contexte de la ville de Douala, l'appellation «biafrais» est une catégorie sociale que l'on peut appréhender sur un double plan physique et psychologique. La variable physique regroupe tous les ressortissants nigériens, c'est-à-dire Igbo, Yoruba et Haoussa-Fulani confondus. Les clivages historiques connus entre ces principales ethnies nigérianes (Suberu 1998) s'estompent devant cet « ethnonyme unifiant » et de sa fonction performative (Sindjoun 1994:381). L'autre variable explicative de l'ethnonyme «biafrais» est psychologique et s'analyse en la charge symbolique péjorative qu'il contient. L'appellation «biafrais» prend ici les allures d'un « stéréotype envahissant » (Morris 1999:85) et renvoie alors à toute personne réputée « fourbe », « malhonnête », « tricheuse »,

« trafiquant », « faussaire » « peu scrupuleuse », etc. C'est une construction sociale basée sur la représentation de l'autre comme sujet pathologique et la symbolique qu'elle véhicule exerce dès lors « un rôle structurant dans l'organisation de la perception sociale » (Bouillon 1999:134). À Douala, il s'agit en fait d'une réaction des populations locales empreinte soit de jalousie face à l'impétuosité des immigrés nigériens, soit d'hostilité contre le caractère « tricheur » et « peu scrupuleux » du Nigérien. La composition de ce portrait procède par structuration d'éléments négatifs ou anormaux, immoraux comme la méchanceté, la tricherie; puis par un processus d'ancrage de schèmes qui se cristallisent dans l'inconscient collectif et déterminent en définitive les attitudes envers les immigrés nigériens. Mais le processus ne s'est pas arrêté à ce stade. Il y a eu ensuite extrapolation de ce signifiant tant et si bien que dans l'imagerie populaire, l'appellation « biafrais » renvoie tour à tour au ressortissant nigérien, à toute personne « fourbe », « tricheuse », « peu scrupuleuse », mais aussi de manière générale à toute chose négative. Une conserve est frelatée à l'achat ? pas de doute : c'est du « biafrais ». Un médicament ne soigne pas ? ce doit être du « biafrais ». Un gosse est mal élevé ? alors il est « biafrais »¹⁹. Le glissement du qualificatif « biafrais » des personnes aux choses exprime la gradation de la répulsion qu'il a y eu dans l'attitude des populations locales envers les immigrés nigériens. L'expression tirée du « pidgin-english » local « biafra na tchop die » et qui signifie littéralement « celui qui peut mourir pour son mensonge » est suffisamment illustratif du degré de répulsion qu'ont développé les populations locales vis-à-vis des Nigériens. Tout ce soubassement de relations empreintes d'aversion n'a pourtant pas stoppé les ardeurs des immigrés nigériens qui ont, dans la perspective de leur insertion, mis en œuvre des stratégies remarquables, les unes aussi subtiles que les autres.

Les stratégies de contournement des barrières à l'insertion sociale

Largement dérivée d'un effet de composition d'action individuelle, l'immigration nigérienne a, devant la répulsion affichée par le tissu urbain de Douala, déployé des stratégies d'insertion très singulières. Ces stratégies sur un plan pratique s'inscrivent dans des logiques de contournement et de subtiles infiltrations dans le corps social. L'observation permet d'en distinguer deux types : les ingénieries mises en œuvre dans un cadre collectif et les ingénieries mises en œuvre individuellement.

Les stratégies collectives

Très nombreuses, nous n'en évoquerons ici que celles qui sont les plus usitées. Il s'agit du déploiement de stratégies résidentielles, de la mise sur pied des associations ethniques ou corporatives et la construction de monopoles professionnels.

Les stratégies résidentielles et spatiales d'implantation des Nigériens

Les immigrés nigériens ont développé des stratégies d'insertion qui consistent en l'investissement des zones inhabitées ou alors des zones habitées mais insalubres pour y installer leur commerce. Leur prolifération dans ces zones infectes est souvent très fascinante, au regard du type de logique déployée sur le terrain: on occupe systématiquement les marécages que l'on essaie tant soit peu de viabiliser, puis on y installe son commerce. Cela coûte forcément moins cher par rapport aux zones cadastrées et de plus, nul n'a idée de venir les déloger dans ce type d'endroit infect. Le choix des zones insalubres n'est pas hasardeux: il aide fortement à la mise en œuvre des activités clandestines qui leur procure l'essentiel de leurs revenus. La stratégie vise ainsi à terme, la création d'espaces extra-territoriaux conformes à la réalisation de leurs projets migratoires. Les exemples types d'occupation de zones insalubres sont Monaka, Youpwè ou encore le long de la rivière Mboppi qui traverse le sud de la ville de Douala. Les deux premiers sont des arrondissements de la ville de Douala et, en fait, des îles perdues dans les marais et la mangrove. L'hostilité des lieux y a chassé la majeure partie de la population autochtone, ce qui a permis aux Nigériens de s'y engouffrer durablement dès les années 1920. Ils représentent entre 85 à 90 % de la population totale, leurs principales activités étant la pêche, le petit commerce, le trafic de stupéfiants et des armes de petit calibre. Leur ancienneté et surtout leur sédentarisation dans ces presque îles s'apparente à une migration définitive, tant ils y sont sereins et donnent l'impression d'être les maîtres des lieux. Leur supériorité numérique par rapport aux locaux, leur maîtrise de l'essentiel des activités économiques développées et l'usage du naira (monnaie nigérienne), à côté du franc CFA comme monnaie et instrument légitime de transaction montre qu'il s'agit bien d'une implantation relativement réussie, basée fondamentalement sur ces stratégies résidentielles.

Par ailleurs rarement propriétaires de maisons²⁰, les immigrés nigériens sont en général des locataires à Douala. Il ne faut pourtant pas y voir l'absence d'un ethos de la « munificence ». Cet ethos existe bien. Il est simplement déployé dans « l'espace investi » et non dans « l'espace vécu », sans doute pour des raisons de répulsion évoquées plus haut. Les loca-

tions de maison sont donc souvent négociées pour des périodes relativement longues, allant généralement de 5 à 10 ans. La stratégie consiste à refaire des maisons originellement en « carabotte²¹ », dans le sens de leur sécurisation et à amputer les dépenses occasionnées par cette réfection sur les loyers à venir. L'astuce permet de se mettre à l'abri des harcèlements des propriétaires des maisons qui pour la plupart n'ont pas d'autres sources de revenus. Mais plus profondément, la tactique permet de programmer et de planifier les activités sur 5 ans voire plus, et, en temps opportun, de « settle »²² un autre Nigérian lorsqu'on estime avoir tiré partie de cette opération. L'autre chose à faire remarquer dans ces ingénieries, c'est la logique de regroupement de l'habitat. En règle générale, les établissements de commerce des immigrants nigériens sont regroupés en bordures des routes. Il y a concentration dans le même endroit²³, pour des besoins de solidarité et de sécurité, des personnes appartenant à la même ethnie ou exerçant la même activité. Il s'ensuit qu'« aucun prix n'est souvent assez fort pour eux pour occuper ces espaces ». Des « Sabon gari » ont ainsi surgi dans certaines zones de la ville de Douala et l'investissement des lieux est tel que l'on ne peut y faire un pas sans se retrouver en face d'un Nigérian; comme c'est le cas au Camp-Yabassi, à Manoka ou encore à Youpwé, où ils prolifèrent et « donnent l'impression d'être chez eux »²⁴. L'investissement de l'espace apparaît donc stratégiquement comme la première phase de l'implantation des Nigériens à Douala. Cette ingénierie axée sur des tactiques d'appropriation spatiale et résidentielle vise à apprêter à ce stade, l'espace vital à partir duquel s'effectuera leur insertion sociale et le déploiement de leurs activités. Le regroupement des immigrants nigériens à travers les associations est un autre moment important dans leurs stratégies d'insertion sociale.

Les stratégies associatives et corporatives d'insertion dans le tissu urbain

La création des associations de solidarité entre immigrants nigériens est, eu égard à leur efficacité, une phase importante de la mise en place d'instruments de leur insertion dans la ville de Douala. À côté des associations que nous qualifierons de « communautaires », il en existe une autre catégorie que nous désignerons de « sociétares » (Leif 1944).

Les associations « communautaires » regroupent les immigrants nigériens suivant le critère ethnique. Elles sont dans un premier temps un cadre d'enserrement des immigrants dans le groupe, et dans un second temps un vecteur de leur insertion dans le tissu urbain. Selon « l'Honorable » Joseph A. Ogunbadejo représentant de Ogun state, son association a une

fonction éducative et permet à leurs jeunes « convillageois » de s'intégrer plus facilement dans le corps social. L'appartenance définitive à l'association est subordonnée à l'obtention d'une carte de membre et à des cotisations obligatoires. En retour, l'association est garante, jusqu'à concurrence de certains actes, des comportements de ses ressortissants ; par exemple lorsqu'il est question de plaider pour eux en cas de litige dans les commissariats ou devant les tribunaux. Il s'agit en fait d'une « solidarité restreinte » qui se manifeste dans le cadre ethnique, et qui est fondée sur des « motivations altruistes » ou d'« introjection de valeurs » (Portes 1995). L'observation des attitudes des immigrants nigériens montre également qu'aux logiques émotionnelles qui président à ces types de regroupements se combinent parfois des critères comme celui de la spécialisation de l'activité menée (Antoine et Coulibaly 1987:11). À ce titre, la concentration de certaines activités dans certains quartiers correspond de façon générale à l'implantation d'une ethnie particulière. Ainsi a-t-on des associations des vendeurs de planches (*Timber Dealer of Camp-Yabassi*) majoritairement originaires de Akwa Ibom résidant à Camp-Yabassi, des associations de vendeurs de pagne composés pour l'essentiel de Yoruba résidant au quartier Congo, l'association des pêcheurs composée principalement d'Igbo à Youpwè, etc.

Les associations « sociétaires » sont celles qui regroupent les immigrants suivant les intérêts personnels et des rationalités individuelles. La Nigeria Union en est un exemple. Cette association à l'échelle urbaine regroupe tous les Nigériens sans distinction de leur appartenance régionale ou ethnique. Selon M. Patrick N. Ndjoku Président de la Nigeria Union à Douala, l'association qu'il préside a pour vocation fondamentale de regrouper les ressortissants nigériens vivant à Douala et de « faciliter leur insertion dans la vie active ». Les associations des immigrants formées comme la Nigeria Union sur la base des intérêts et des calculs sont nombreuses. Nous avons observé de l'intérieur la NASPDA (*New-Auto Spare Part Dealers*) : il s'agit du regroupement des Nigériens de tout horizon exerçant dans la vente des pièces détachées d'automobiles. Elle est composée de près de 100 membres qui se réunissent tous les dimanches chez « Chief » Uzoma Igbokwe qui a séjourné près de 30 ans à Douala et, qui représente son association devant la Nigeria Union et devant les autorités administratives locales. C'est « Chief » Uzoma qui agrège les doléances des membres de son association et les articule auprès des autorités locales. L'appartenance à cette association est une garantie sécuritaire importante pour l'immigré qui, exerçant dans le secteur délicat des pièces automobiles, doit quotidiennement faire face à une population locale fort

susceptible et méfiante. La NASPDA procure ainsi par la « crédibilité » de son chef protection et légitimation de ses membres auprès de l'administration locale. Ce type de regroupement est basé sur le principe de « réciprocité » (Portes 1995) dans la mesure où les individus n'adhèrent ici que par « intérêt ». Ces associations bâties suivant des logiques émotionnelles (regroupement ethnique) et fonctionnelles (regroupement rationnel) apparaissent stratégiquement comme une phase décisive du processus de leur insertion sociale, et, tendent à s'illustrer comme des structures indispensables pour les ressortissants nigériens installés et exerçant une activité légale.

Les stratégies de construction des monopoles professionnels comme démarche d'insertion dans le tissu urbain

Se rendre indispensable et incontournable. Tel semble être la technique mise sur pied par les Nigériens à Douala pour faire face à l'hostilité ambiante. Le procédé consiste en la constitution des monopoles non pas seulement pour maintenir l'exclusivité de la commercialisation d'un produit, mais pour créer, au-delà, la dépendance des populations locales. L'observation des commerçants Igbo et Haoussa-Fulani du marché Mboppi de Douala permet de mieux cerner le processus. C'est que, contrairement à leurs homologues camerounais qui exercent en rang dispersés, les Nigériens se regroupent en des organisations marchandes pour adopter des stratégies communes. Ils peuvent alors réduire de manière significative les frais d'achat, de transport, de douanes et donc les coûts finaux. Cela leur permet de pratiquer des prix bas, d'évacuer parallèlement toute concurrence et de créer un monopole dans la filière. Il en est ainsi de certains produits de première nécessité comme les sandales (*minayou*), les cosmétiques (*karibu*), les écrevisses (*mandjanga*). La seule possibilité de survie pour les concurrents camerounais dans cette hypothèse réside dans une alliance avec eux. Voilà comment se créent des relations de subordination entre « biafrais » et commerçants locaux. Et, de mal aimés, ils deviennent si indispensables qu'on imagine assez difficilement la vie à Douala sans eux. Autre fait justifiant la position incontournable des « biafrais » dans la ville de Douala : la fermeture des commerces de pièces détachées d'automobiles le lendemain du meurtre du jeune Nyobe le 11 novembre 1996 par 2 Nigériens et la terrible pénurie qui en advint. Ainsi dès le 16 novembre 1996, soit 4 jours après la fermeture de leurs commerces, il était devenu impossible pour les automobilistes locaux, du fait d'un pouvoir d'achat extrêmement faible, de se procurer un filtre à huile, un carburateur, une batterie... à cause des prix parfois 5 fois plus élevés chez les

autochtones ou chez les concessionnaires japonais (Cami-Toyota) ou français (Renault). La réouverture de ces comptoirs quelques jours après apparut comme la levée d'un embargo dans lequel les populations locales semblaient véritablement s'asphyxier. Le monopole de certains secteurs d'activités de la vie économique justifie donc amplement leur présence qui est liée à l'utilité qu'ils ont auprès des populations locales. Devenus incontournables par le subtil jeu de monopole de certaines filières, les immigrés nigériens à Douala, dans leurs stratégies d'insertion, développent également des ingénieries que l'on peut caractériser d'individuelles.

Les stratégies individuelles

L'insertion des immigrés nigériens dans le tissu urbain prend aussi les voies des ingénieries individuelles. Au rang de celles-ci la contrefaçon, la corruption, la conversion, mais aussi la religion. On part ici du postulat que l'individu développe en fonction de ses intérêts un ensemble de stratégies fondées sur sa propre rationalité²⁵, et qui font de lui un acteur dont le rôle est à prendre au sérieux dans ce processus d'insertion sociale (Touraine 1984).

La collusion des stratégies occultes d'échange social comme procédures d'insertion: contrefaçon, corruption, conversion

Arrivés pour la plupart clandestinement à Douala, c'est-à-dire sans visa d'entrée ni permis de séjour, les immigrés nigériens doivent faire face aux problèmes de papiers avec la cohorte de conséquences que cela entraîne pour tout migrant (Lebaron 1999:4). Malgré la souplesse de l'administration locale et de la législation camerounaise en vigueur²⁶, les immigrés nigériens semblent préférer les voies frauduleuses²⁷. Ils optent dans ce cas pour des solutions diverses. Soit ils se font délivrer des fausses cartes d'identité camerounaises moyennant argent, soit ils s'arment de l'argent nécessaire pour corrompre de manière ponctuelle les autorités en cas de contrôle. Largement corrompues, ces dernières n'initient que très rarement des procédures d'expulsion et, en général l'immigrant qui n'est pas en règle n'a jamais été reconduit à la frontière. L'inculpé paye séance tenante le prix de son infraction, sous forme de prébende. Cette pratique de « manipulation d'identités » (Engbersen 1999:32) a fini par se normaliser à tel point que où le danger pour l'immigré est moins la non-possession des papiers, que le manque d'argent pour corrompre. Un « Tchoko » à l'autorité, c'est-à-dire son pourboire, résout *ipso facto* le problème de l'« undocumented immigrant » (Chavez 1992:169-171). L'histoire de Hello, grand homme d'affaires nigérien résidant à Douala permet de mieux

comprendre le mécanisme de ces ingénieries individuelles d'insertion dans le corps social. Interpellé le 1er juillet 1999 par une patrouille de police, celui-ci fut arrêté au motif qu'il détenait deux cartes d'identité, une de nationalité nigérienne et l'autre camerounaise. « Je me suis débrouillé comme ça à me faire établir une carte nationale d'identité camerounaise pour éviter les tracasseries policières ». Le procédé consiste à produire un faux acte de naissance où l'intéressé est né au Cameroun et, sur cette base, se faire délivrer par les autorités compétentes une carte nationale d'identité authentique. Ces documents leur permettent, au gré des circonstances, de s'afficher tantôt comme des Nigériens, tantôt comme des Camerounais. Toujours est-il que s'agissant de M. Hello, il fut libéré seulement quelques temps après son interpellation. Les informations que nous avons recueillies à son sujet convergeaient pour l'essentiel à l'idée selon laquelle l'inculpé était une personne particulièrement « généreuse » (comprendre corruptrice) et jouissait de l'estime de certains patrons de la sécurité. Ce qui est utile de savoir à travers ce cas, c'est qu'il s'agit là en réalité de pratiques quotidiennes et que, des exemples comme celui de M. Hello peuvent être cités à profusion. Les immigrés nigériens se sont rendus compte que les autorités locales ne résistent pas beaucoup à l'argent, alors la corruption est devenue pour eux un véritable outil de sécurisation et d'insertion sociale. Si à l'évidence ce procédé est totalement empreint d'illégalité, il y a qu'il leur assure inversement certaines commodités et attributs liés à la possession de cette « nationalité ». La plupart des immigrés nigériens font donc de la corruption le principal instrument de leur processus d'insertion sociale à leur arrivée dans la ville de Douala. Cette allocation de ressources aux autorités administratives locales s'inscrit dans la logique de la conversion (Warnier 1993) et garantit aux immigrés nigériens protection, voire impunité face aux autres acteurs sociaux au pouvoir d'achat particulièrement faible. Dans ce cas de figure, il devient parfois dangereux ou inintelligent pour un national de conduire des Nigériens dans un commissariat de police. Au-delà de la perte de temps que cela induit, il y a un grand risque de se faire garder par les autorités de police qui sont en collusion avec ces immigrés. L'observation montre que ces derniers s'en tirent plutôt bien. Les autorités locales sont leurs « amis ». Dans le jargon local, on dit qu'« ils ont des relations ». Il y a dans cette situation une conversion du capital financier ou économique en capital relationnel ou social. L'affaire qui s'est déroulée le 25 juin 1999 au commissariat du 2^e arrondissement entre M. Takam Jules de nationalité camerounaise et M. Awal Salissou (Nigérien) est assez significative de cet état de chose. M. Takam avait porté plainte contre le sieur Awal Salissou pour abus de confiance. Il estimait que le fait pour ce

dernier d'avoir reçu de lui une somme de 500 000 FCA pour livraison dans un mois de tissus pour meubles et que 6 mois après le contrat (verbal) ne fut respecté, était constitutif d'un abus de confiance. Si au regard de la logique du droit on peut bien estimer que la plainte du requérant était bien fondée, il faut aussi dire que les choses ne se passent guère de cette manière dans la ville de Douala, surtout lorsqu'on a à faire avec un nigérian. Le problème justement c'est que Awal avait de solides «relations» au niveau du commissariat : l'inspecteur (comme d'ailleurs tout le monde dans ce commissariat) chargé des enquêtes était aussi son «ami». M. Awal fut relâché et, c'est plutôt le requérant qui a dû passer quelques jours dans les geôles de la cellule pour les «besoins de l'enquête». Des affaires comme celle de Takam sont nombreuses et attestent de l'efficacité des ingénieries d'insertion individuelles des immigrés nigériens dans la ville de Douala. Cette autre technique consiste à corrompre où à «donner la chèvre du patron» (Warnier 1994:184) ou de l'autorité dès son installation, en prévision de quelques interventions futures de sa part et, s'inscrit dans la logique de la «convertibilité» (Bourdieu 1983) qui permet en fin de compte aux Nigériens d'avoir leur mot à dire dans le fonctionnement de la société d'accueil.

Les stratégies religieuses et matrimoniales d'insertion sociale

Le processus de sécularisation entamé dans les villes avec l'avancée des technologies s'est traduit dans la ville de Douala par un cosmopolitisme religieux et la prolifération de congrégations religieuses qui offrent aux immigrés nigériens un important cadre d'insertion sociale. Les principales structures de recrutement ici sont les églises pentecôtistes et leurs démembrements («God is Live», «Jesus is my Live²⁸», «Bethesda», etc.) respectivement pour les immigrés chrétiens et les mosquées pour les immigrés musulmans, où ils se ruent à leur arrivée dans la ville. Orock, immigré Igbo et résidant au «Camp-Yabassi» a procédé de cette manière pour se faire une place de choix dans son quartier: Il se rend tous les dimanches à l'Église Pentecôtiste du «Plein Évangile» de Kassalafam avec le fils de sa bailleresse et plusieurs de ses voisins. Il n'oublie jamais d'informer son bailleur quand il se rend à l'église et reprend les homélies du pasteur à longueur de journée. Il fait beaucoup de dons à l'église et aide les gens du quartier. Ainsi Orock donne-t-il l'image d'un bon croyant, ce qui lui vaut d'être admiré, intégré et consulté sur les questions d'assainissement du quartier. Au centre de cette technique d'insertion, l'instrumentalisation des nombreuses congrégations religieuses qui prolifèrent à Douala. Le procédé consiste d'abord en une adhésion en leur

sein, et ensuite par le déploiement d'un activisme qui les intègre progressivement dans le tissu social. L'observation peut également s'étendre aux commerçants Haoussa-Fulani musulmans habitant le quartier Congo, qui utilisent subtilement l'islam comme un moyen d'insertion sociale: la stratégie consiste à s'affirmer comme un grand donateur de fonds au profit de la congrégation, et ensuite à s'employer à apparaître comme un modèle devant ses pairs. La période du jeûne du Ramadan leur en donne très souvent l'occasion. À une ostentation mal déguisée, se profilent très souvent des séances de démonstrations de l'avoir, fondées sur le fait que toute richesse viendrait de Dieu et que ceux qui ont beaucoup reçu doivent redistribuer pour mériter la miséricorde. Les invitations et indications des domiciles des riches nigériens chez lesquels les fidèles peuvent aller «casser le ramadan» sont alors faites pendant les prières de la journée. Cela justifie les bousculades des populations locales que l'on retrouve chez eux à partir de 18 heures durant la période du jeûne. Ce comportement leur confère probité, magnanimité et surtout l'image de bons musulmans aux yeux des populations musulmanes locales qui n'ont plus aucun mal à les considérer comme des membres de la *umma*, donc des frères musulmans. Les bénéfices tirés de cette insertion dans une communauté religieuse sont importants, notamment lorsque des conflits surviennent entre Nigériens et populations locales. Ainsi leurs premiers défenseurs pendant les rixes sont parfois, avant même la police, les populations locales d'obédience musulmane qui voient d'abord en eux des frères religieux et non pas uniquement des ressortissants nigériens. Par exemple au tout début de la guerre entre le Cameroun et le Nigeria pour le contrôle de la péninsule de Bakassi et de la vague de ressentiments qui s'ensuivit envers les immigrés nigériens dans la ville de Douala, l'Iman Abubakar de la mosquée du quartier Congo exhortait ses congénères à distinguer entre les politiciens et les musulmans qui n'avaient rien à y voir; et que les musulmans locaux avaient le devoir de protéger tout musulman quelque soit son origine ou sa nationalité. Toute proportion gardée, la tension perceptible à ce moment dans la ville était largement amoindrie du côté du quartier Congo où la plupart des Nigériens Haoussa-Fulani sont de religion musulmane, ceci en comparaison avec d'autres zones où des échauffourées se produisirent de manière récurrente.

Dans ce même registre de stratégies individuelles d'insertion sociale, il convient d'inscrire l'instrumentalisation des régimes matrimoniaux dans lesquels la pratique des fiançailles est la plus usitée. La pénétration de quelques ménages des immigrés nigériens (notamment Igbo et Yoruba) permet d'observer une forte tendance de cette pratique par lesquelles les

filles du quartier et en général les filles de leurs bailleurs sont souvent leurs « fiancées ». Logique pratique uniquement ? Nous pensons que non. Notre hypothèse va plutôt dans le sens des stratégies des séjours. En effet, ce qui est important à relever dans ce type d'union, c'est qu'à aucun moment (ou alors très exceptionnellement) ces fiançailles ne se concrétisent par un mariage (Weiss 1998:71), pas même par un « mariage à but résidentiel » comme on le voit dans certains pays (Engbersen 1999), aux fins d'obtenir une naturalisation. Nous n'avons en effet pas rencontré au cours de nos investigations plus de 3 mariages entre Nigériens et populations locales. En réalité, c'est que les Igbo chrétiens dans l'ensemble et déjà mariés pour la plupart dans leur pays d'origine. Ils n'entendent donc pas se greffer ou s'encombrer d'une relation similaire qui pourrait éventuellement leur causer plus d'ennuis à l'image des contraintes juridiques, sociales, culturelles ou économiques. L'option pour le concubinage et les fiançailles leur offre donc une relation lâche, moins contraignante (et du reste interminable puisqu'elle peut durer pendant tout le séjour migratoire) et doit s'analyser comme un procédé d'insertion dans les familles et dans les quartiers. Le statut pré-matrimonial induit de la situation de « fiancé » leur confère une certaine audience et surtout atteste de leur bonne foi par rapport à l'image de personnes souvent considérées comme « malhonnêtes ». Au total, ces années de concubinage ou de fiançailles sont souvent suffisantes pour que le Nigérian se constitue en « fils » de la maison ou encore devienne « un enfant » du quartier et faire oublier son identité d'origine du reste largement pourfendue dans la ville.

Les immigrés nigériens musulmans (Haoussa-Fulani du quartier Congo) contractent par contre régulièrement des mariages avec les populations locales de religion identique. Sans doute parce que l'islam dans ses préceptes favorise-t-il ce type d'unions. L'observation montre que dans la majeure partie des cas, les épouses camerounaises s'occupent de la gestion des établissements de commerce (textile, bijouterie), ce qui permet à leurs époux de voyager (Kumba et Nigeria en général) pour ravitailler les boutiques. Leur intégration dans le tissu urbain semble plus réussie, notamment du fait de l'élargissement de la base familiale, qui intègre en fin de compte les enfants et toute la famille des épouses, comparativement aux Igbo et Yoruba qui doivent mobiliser d'autres formes de capitaux (corruption, conversion, etc.) en vue de leur insertion sociale. En fin de compte, la mobilisation de toutes ces ressources collectives ou individuelles permettent aux immigrés nigériens, malgré un climat empreint d'hostilité, de s'infiltrer dans le tissu urbain de Douala. Au demeurant, cela leur permet de s'afficher

par moments comme des agents sociaux indispensables à la cohésion du tissu social et économique²⁹.

Conclusion

Il ressort de ce qui précède que l'insertion des immigrants nigériens dans le tissu urbain de Douala n'a pas été chose aisée et que, ce que l'on qualifie de « relative réussite » de l'implantation des Nigériens à Douala serait moins le fait d'une traditionnelle « hospitalité africaine » que de leur capacité de « fabrication » d'instruments efficaces d'insertion sociale et de l'appropriation d'un capital d'utilité économique dans certains secteurs d'activité ou filières. Tolérés du fait de leur importance économique, et honnis pour leur caractère « fourbe » et « roublard », les immigrants nigériens à Douala se trouvent dans l'«entre-deux »; entre le *rejet* et l'*acceptation*. L'observation des interactions entre Nigériens et populations locales révèle en effet l'existence, au niveau des formes de sociabilité, de deux tensions antagoniques. L'une centrifuge et désintégratrice s'inscrit dans la tendance répulsive des populations locales; l'autre, centripète et intégrative s'inscrit dans le cadre de leur capacité d'insertion et, surtout, la sensation de son utilité exprimée par les populations locales. Si leur assimilation parfaite semble donc aujourd'hui difficile à concevoir, il reste que leur départ paraît également improbable. Sans doute s'agit-il d'un autre cas d'«ennemis commodes» (Christie 1986).

Notes

1. Sur l'importance des flux démographiques transnationaux depuis ces deux derniers siècles, Badie et Withol de Wenden (1994), Badie et Smouts (1992), Dumont (1995).
2. Voir le document de l'UNESCO (1983).
3. Il convient de préciser dans le cadre de cet exposé que nous entendons dans un sens synonymique les termes « immigré » et « étranger »; bien que désignant sur un plan strictement scientifique des réalités différentes ou mieux, des représentations issues de constructions différentes, ils sont, dans le langage courant, interchangeable. Dans la ville de Douala et de manière plus générale au Cameroun, seul le terme « étranger » est régulièrement usité. Ici il renvoie aux « non-nationaux ». Il s'agit aussi de l'examen de la situation des immigrants nigériens dans cette ville pour la période qui va de 1971 à nos jours. Le choix de cette borne temporelle s'explique par le flux massif des Nigériens à Douala après la guerre du Biafra.
4. Sur la ville de Douala, voir Gouellain (1976), Mainet (1979).
5. Voir *Cameroun Tribune* (journal gouvernemental) du 4 décembre 1993. Selon le schéma directeur d'aménagement urbain ce chiffre s'évaluait 674 000 habitants en 1982. Avec une croissance annuelle d'environ 7 %, Douala pourrait

- atteindre 5 400 000 habitants en 2010. Voir *Construire la ville africaine*, ouvrage précité, p 16.
6. Voir *Messenger* n° 557 du 04 novembre 1996. Mais on doit dire que malgré les nombreux recensements de population effectués au Cameroun, il n'est pas aujourd'hui possible d'évaluer avec précision le nombre d'étrangers, comme c'est le cas du RGPH de 1986 où les Nigériens n'ont pas spécifiquement été pris en compte pour la ville de Douala. En l'absence de données statistiques exactes, nous ne pouvons donc procéder ici que par ordre de grandeur.
 7. À ces deux voies d'accès correspondent deux types de migrations. Une migration horizontale constituée d'émigrés qui arrivent à Douala par voie terrestre après un séjour dans les villes environnantes (Mamfé, Bamenda, Kumba, Tiko, etc.) et une migration verticale, de loin la plus importante par le volume, qui s'effectue par voie maritime. Les débarquements ont généralement lieu aux ports de Limbe, Mudeka, Idenao, Tiko, Youpwè ou encore ces derniers jours à Bonagang (Akwa-nord), par un bras du fleuve Wouri (« petit-wouri »). Les émigrants âgés en général de 15 à 30 ans, sont ensuite récupérés par des frères ou des amis déjà installés dans la ville.
 8. New-Bell Bassa, New-Bell Bamiléké, New-bell Ewondo sont par exemple des quartiers de Douala dont l'identification est essentiellement attachée à des regroupements ethniques. Ainsi existe-il un quartier New-Bell habité par l'ethnie Bassa, un quartier New-Bell habité par l'ethnie Bamiléké, un quartier New-Bell habité par l'ethnie Ewondo, etc.
 9. Le *Messenger* n° 495 du 08 avril 1996 stigmatise, par la plume de M. Alex Gustave Zébazé la forte criminalité et l'insécurité totale dans laquelle la ville de Douala baigne au quotidien..
 10. Faite durant les mois de juillet et de septembre 1999, l'enquête, à prétention largement exploratoire, visait à saisir les problèmes et les stratégies d'insertion des immigrés nigériens dans la ville de Douala. Elle s'est malheureusement heurtée à certaines difficultés qui ont amené à réduire notre champ de travail, en le circonscrivant à quelques quartiers de la ville. Ainsi, trois quartiers de notre échantillonnage, du fait de leur éloignement n'ont pu être quadrillés avec la rigueur exigible. C'est le cas des îles comme Djebalè, Manoka, Youpwè localités respectives de Douala VIII et Douala I dont les populations sont à majorité composées d'immigrants nigériens. Mais *a contrario*, les quartiers dit « Camp-Yabassi » et « Congo », qui regroupent le gros du contingent de la communauté nigérienne à Douala ont été explorés de manière acceptable. Ici, l'extrême mobilité (inter/intra-urbaine, et surtout transfrontalière) (« volatilité ») des Nigériens et leur éternelle dérobade devant l'administration des questionnaires (Fodouop 1989) a fait entrevoir l'inutilité de certaines techniques d'enquêtes usuelles comme la méthode des quotas ou la méthode de l'échantillonnage stratifié au hasard. Face à cette double difficulté liée d'une part à un objet de recherche instable et essentiellement mouvant et d'autre part à la difficulté d'effectuer un sondage valide à cause du refus de collaboration, nous avons opté pour la méthode de l'observation participante. On

parle d'observation participante lorsque le chercheur, infiltré dans le groupe à étudier « n'a d'autres ressources que sa propre expérience ». Il est en effet apparu qu'elle présentait, comparativement aux autres techniques d'enquêtes, une opérationalité et une fécondité heuristique supérieure. Elle semblait offrir de réelles possibilités permettant de fournir un éclairage pour une analyse qualitative de l'objet de notre préoccupation, en nous facilitant « l'accès à l'objet sous la forme d'un constat immédiat », à savoir l'immigré nigérien, ses stratégies d'insertion et ses rapports avec l'autre. Notre situation de natif de la ville de Douala, et la connaissance du pidgin-english (langue usuelle des populations locales et nigérianes) nous a aidé à pénétrer les cercles fermés des ménages, associations et réseaux nigériens afin d'en prélever et appréhender les stratégies d'insertion sociale, et leur perception des populations locales. Ce travail de collecte des données, pour être complet, a été suppléé par une série d'interviews faites sur la base d'un échantillonnage simple auprès des populations locales, afin d'en dégager parallèlement leur perception des immigrants nigériens et le contenu qu'elles donnent par exemple à l'ethnonyme « biafra ». Les populations, les autorités administratives et policières ont été privilégiées à ce niveau, eu égard à l'étroite connexité des rapports qu'elles entretiennent avec les Nigériens. Toutefois, notre « citoyenneté » de Douala, l'immédiateté recherchée et notre immersion dans la sphère de l'expérience vécue pouvaient devenir pernicieux du fait de la méthode choisie (observation participante). En effet le risque de sombrer dans le sens commun, la tendance à la réappropriation des préjugés et autres stéréotypes est grande lorsque le chercheur est lui-même immergé dans l'objet de recherche. Cela pouvait conduire à une oblitération de l'observation due à l'illusion de la transparence, au dévoiement de l'explication à cause de l'ancrage de certains stéréotypes sociaux, de prénotions, en un mot, à un « déficit épistémique ». La rupture avec le sens commun et un « recul épistémologique » devenaient donc impérieux pour l'objectivation de l'objet « immigrants nigériens à Douala ». La « posture réflexive » (Bourdieu et Wacquant 1992) est apparue à ce stade comme l'attitude qui nous permettait le mieux d'éviter ces différents écueils. Elle devrait nous aider à effectuer d'abord un « re »-tour sur nous-mêmes avant de saisir, dans la perspective durkheimienne, le fait « immigré nigérien » « comme des choses ». Cette attitude apportait donc la dose de circonspection nécessaire, de « vigilance épistémologique » (Bourdieu, et Chamborderon 1983) lors de l'utilisation de la méthode d'observation participante.

11. À leur arrivée, ils ne parlent pour la plupart que leur langue d'origine ou au mieux l'anglais ou le pidgin-english.
12. *Mutation*, n° 107 du 13 avril 1998. –
13. Entretien du 2 juillet 1999.
14. Selon le commissaire du 6^e arrondissement, la fréquence de ces plaintes est largement due à une agressivité qui semble consubstantielle chez les immigrants nigériens (notamment Igbo) et le sursaut d'orgueil des populations locales

- qui n'entendent pas se « faire brimer » chez elles. Un coup d'œil sur les registres de ces trois commissariats de police fait observer la bigarrure des plaintes: Djol Anne Marie (Camerounaise) contre Uwe Obiaruko Innocent (Nigérian) BP 2324 Douala du 23 mars 1999 pour injures et abus de confiance; Abouem Bruno (Camerounais) contre Kabu Stella Long Street (Nigériane) du 27 mars 1998 pour injures et escroquerie ; Diyangui (Camerounais) contre Uzoh Charles (Nigérian) du 03 septembre 1998 pour injures, coups et blessures.
15. Journal de la presse locale n° 500 novembre 1996.
 16. Rapport *OCISCA*, précité p 40.
 17. *Messenger* n° 566 du 1er novembre 1996.
 18. Commissariat du 9e arrondissement de Douala, année 1997.
 19. Lire *Mutation* n° 107, avril 1998.
 20. En dehors de très riches commerçants (notamment Mrs « Ojukwu », « Hello », « Alhadji », Ndjoku...en somme moins d'une cinquantaine sur une population estimée à près de 500 000 personnes) qui sont propriétaires d'immeubles à Douala, les Nigériens préfèrent construire en général chez eux au village (Adepoju 1974).
 21. Sorte de planches taillées à partir du bois de qualité moyenne.
 22. Comprendre « installer » un autre nigérian.
 23. Lire dans le même ordre d'idées Coleman (1990:225-259).
 24. Voir *Mutations* n° 107 du 13 avril 1998.
 25. Voir Birbaum et Leca (1991), Boudon (1986), Alain (1991).
 26. Voir le décret n° 63-DF-55 du 2 mars 1963 portant ratification d'un accord de coopération bilatérale entre la République fédérale du Cameroun et la République fédérale du Nigeria; également la Loi n° 97/012 du 10 janvier 1997 fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers au Cameroun.
 27. L'argument parfois tiré par les immigrés nigériens est le nombre jugé « excessif » de titres de séjour qui s'élève depuis mai 1994 à 276 750.
 28. La dénomination en anglais a partie liée avec le processus de transnationalisation des familles religieuses pentecôtistes dans la région, et dont le point de départ est la Nigeria Union.
 29. Canel, Delis, et Girard (1990:99-100) en font une évocation fort poignante, dans le domaine de la construction de l'habitat: « La menuiserie métallique et la ferronnerie allient la conception, la fabrication artisanale, et la vente de protections métalliques des portes et fenêtres (sécurité). À Douala, c'est une spécialité des « biaffrais », commerçants Igbo du Nigeria, qui réalisent notamment les moules à parpaings: « Au départ, on achète des tôles de 3 ou 4mm à la ferraille, chez « Madame » à Akwa, ...On a acheté le poste de soudure à la quincaillerie; quand il est épuisé, on va chez les « biaffrais » *Construire la ville africaine*, pp 99-100.

Références

- Actes du séminaire « Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique », CRDI-ORSTOM-URD, Lomé 10-14 février 1987, Éditions de l'ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires 1989.
- Adepoju, A., « Migration and Socio-economic Links between urban Migrants and their Communities in Nigeria », *Africa*, octobre 1974.
- Alain, L., 1991, *L'individualisme méthodologique*, Paris, PUF.
- Antoine P. et Coulibaly S., 1989, « L'insertion urbaine des migrants en Afrique » in Actes du séminaire « Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique », CRDI-ORSTOM-URD, Lomé 10-14 février 1987, Éditions de l'ORSTOM, Collection Colloques et Séminaires. pp. 7-19.
- Badie B. et Smouts M. C., 1992, *Le retournement du monde*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz.
- Badie B. et Withol de Wenden C., 1994, *Le défi migratoire*, FNSP.
- Birbaum et Leca, 1991, *Sur L'Individualisme*, Paris, PFNSP,
- Boudon, R., *L'idéologie*, Paris, Fayard 1986.
- Bouillon, A., 1999, « Immigrés africains francophones et Sud-Africains » in *Immigration africaine en Afrique du Sud*, Paris, IFAS et Karthala.
- Bourdieu, P. et Chamborderon, Passeron, 1983, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton.
- Bourdieu, P., 1983, « The Forms of Capital » in J.G Richardson (sous la dir. de), *Handbook of theory of research for the sociology of education*, New-York, Greenwood Press, pp 241-258.
- Bourdieu, P. et Wacquant, L.J.D, 1992, *Réponses*, Paris, Seuil.
- Boutet, R., 1992, *L'effroyable guerre du Biafra*, Paris, Édition Chaka.
- Cameroun Tribune* du 4/2/1993.
- Canel, P., Delis, Ph., Girard, Ch., 1990, *Construire la ville africaine*, Paris, Karthala et ACCT.
- Chavez, L., R., 1992, *Shadowed Lives: Undocumented Immigrants in American Society*, Fort Worth, Harcourt Brace College Publishers.
- Christie, N., 1986, « Suitable Enemy » in H. Bianchi et R. Van Swaaningen (sous la dir. De), *Abolitionist: Toward a Non-Repressive Approach to Crime*, Amsterdam, Free University Press.
- Coleman, D., 1990, « Geographical Concentration of Immigrant and Ethnic Minorities », in *The Demographic Consequences of International Migration*, Proceedings of the symposium, NIAS, Wassenaar, 27-29 septembre.
- Coulibaly, S. 1986, « Migrations internationales et développement : le cas de la Haute-Volta » in *Population et développement en Afrique*, CODESRIA.
- Dumont, G., Les migrations internationales. Les nouvelles logiques migratoires, Paris, SEDES, 1995.
- Ejiofor, L., 1981, *Dynamics of Igbo Democracy. A Behavioural Analysis of Igbo Politics in Aguinyi Clan*. Ibadan, University Press Limited.
- Engbersen, G, « Sans-papiers. Les stratégies de séjour des immigrés clandestins » in *Délits d'immigration*, Actes de la Recherche en science sociale, TSER, DG 12, Commission européenne.

- Fodoup, K., 1988, « La contrebande entre le Cameroun et le Nigeria », *Cahiers d'Outre-mer*, vol. 41, n° 161, pp 5-25.
- Gouellain, R., 1976, « Douala, ville et histoire », thèse de IIIe cycle, EPHE, Paris.
- Lebon, A., et Falchi G., 1980, « New Developments in intra European Migration since 1974 » in *International Migration Review*, New York, vol. XIV, n° 4.
- Lebaron, F., 1999, « Rompre avec les idées reçues » in *Délits d'immigration*, Actes de la Recherche en science sociale, TSER, DG 12, Commission européenne.
- Leif, J., 1944, *Communauté et société*, Paris, PUF.
- Mainet, G., 1979, *Logement et niveau de vie dans les quartiers nord de Douala, Université de Yaoundé; New-Bell, prototype des quartiers étrangers de Douala*, Université de Yaoundé, Département de géographie.
- Message* n° 495 du 8 avril 1996.
- Message* n° 557 du 04 novembre 1996
- Message* n° 566 du 1er novembre 1996.
- Message* n° 495 du 08 Avril 1996.
- Morris, A., 1999, « Xénophobie à Johannesburg. L'expérience des Congolais (RDC) et des Nigériens » in *Immigration africaine en Afrique du Sud*, Paris, IFAS et Karthala.
- Mutation* n° 022 du 03 au 09 décembre 1996.
- Mutation*, n° 107 du 13 avril 1998.
- Mutation* n° 500 Novembre 1996
- Pinto, L., 1990, « Expérience vécue et exigence scientifique d'objectivité », in *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Bordas.
- Portes, A., « La mondialisation par le bas » in *Délits d'immigration*, Actes de la Recherche en science sociale, TSER, DG 12, Commission européenne.
- Portes, A., 1995, (sous la dir. de) « Economic Sociology and Sociology of Immigration: A Conceptual Overview » in *The Economic Sociology of Immigration. Essays on Networks, Ethnicity and Entrepreneurship*, New York, Russel Stage Foundation.
- Sindjoun, L., 1997, « Cameroun-Nigeria : le conflit ambigu » *LIMES, Revue française de géopolitique*.
- Sindjoun, L., 1994, *Construction et déconstruction locales de l'ordre politique au Cameroun. La sociogenèse de l'État*. Thèse de doctorat d'État en science politique; Université de Yaoundé II.
- Spire, A., « De l'étranger à l'immigré. La magie sociale d'une catégorie statistique » in *Délits d'immigration*, Actes de la Recherche en science sociale, TSER, DG 12, Commission européenne.
- Touraine, A., 1984, *Le retour de l'acteur*, Fayard, Paris.
- UNESCO, 1983, sur « Les études sur la dynamique, l'évolution et les conséquences des migrations », *Rapports et documents de sciences sociales* n° 53, vol. 4.
- United Nations International Migration and Development, 1997, "The concise report".

- Wacquant, L., « Des ennemis commodes. Étrangers et immigrés dans les prisons d'Europe » in *Délits d'immigration*, Actes de la Recherche en science sociale, TSER, DG 12, Commission européenne.
- Warnier, J-P., 1993, *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala.
- Weiss, T., 1996, *Les migrations nigérianes dans le Sud-Ouest au Cameroun*, Thèse soutenue le 20 juin à l'Université de Paris IV (Paris-Sorbonne).
- Weiss, L., T., 1996, « Migrations et conflits frontaliers. Une relation Cameroun-Nigeria contrariée », *Afrique contemporaine*, n° 180, octobre-décembre, La documentation française, Paris.
- Wiener, M., 1990, « Immigration: Perspectives from Receiving Countries », in *Third World Quarterly*, vol. 12, n° 1.